



Labellisé LA/QAE/02 par SGC N°0521

Certification QUALIOPi N° 03475



PERMIS B(E) REMORQUES & CARAVANES

Tarif valable jusqu'au 31/08/2026

☞ Tarif du STAGE

DATES : à définir

DURÉE : 4 jours de formation soit 28h + ½ journée d'examen (forfaitaire)

(Formation à effectuer dans les 2 mois à l'acceptation du devis)

LIEU : GRAND-CHAMP (périphérie VANNES)

COUT : 1 250 € TTC

Ce tarif forfaitaire comprend :

- ☞ La formation théorique et pratique.
- ☞ Frais d'accompagnement plateau et circulation

Si votre dernier permis a + de 5 ans nous vous offrons la formation code : (Redevance examen code. 30€ est à votre charge)

- ☞ Formation code (accès internet illimité effectué avant la formation pratique)

DOCUMENTS À FOURNIR

- ☞ E-photos (= photos d'identité avec signature numérique).
- ☞ 1 photocopie recto-verso du permis de conduire et de votre carte d'identité.
- ☞ 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois (prévoir la P.I de l'hébergeant et 1 attestation d'hébergement si la facture n'est pas à votre nom)
- ☞ Un acompte de 375 € par virement sur le compte ci-joint. le solde en début de stage (chèque non accepté)

RIB - BPBA : FR76 1380 7002 2831 2213 5480 885 BIC : CCBPFRPPNAN

Si le présent devis vous convient, vous voudrez bien nous faire retour d'un exemplaire dûment daté signé avec la mention « **BON POUR ACCORD** » (revêtu du cachet pour les entreprises)

LE CLIENT

CHRIS Auto-école
Agrément préfectoral N° F 12 076 0707 0
17, rue Winston Churchill
56000 VANNES
☎ 09 67 10 51 80
sarian.formations@sarianautodou.fr

SIGNATURE DU RESPONSABLE
(Signature)





Labellisé LA/QAE/02 par SGC N°0521

Certification QUALIOPi N° 03475



CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

1 - L'inscription à un stage de formation n'est définitive qu'après réception du dossier complet, accompagné d'un acompte par chèque ou virement.

ANNEXE : COLLECTE DE DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies (pièce d'identité, justificatifs de domicile, JDC, Assr2, etc...) sont enregistrées dans un fichier informatisé de la société pour stockage des pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement de la demande de permis de conduire et à la fabrication du titre sécurisé, le tout via la plateforme ANTS.

Elles sont conservées jusqu'à réception du titre sécurisé (après obtention du permis de conduire) et sont destinées à l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : SARIAN FORMATIONS par mail ou courrier et l'ANTS depuis votre espace personnel)

En signant le présent document le stagiaire délègue le droit d'effectuer toutes les démarches d'inscription au permis sur le compte de l'ANTS du centre de formation en son nom.

ATTENTION -

1Bis - Dans le cas d'une demande de prise en charge auprès d'un organisme, l'accord doit être obtenu et joint obligatoirement au devis accepté. Si l'organisme émet un avis défavorable, le coût total de la formation sera facturé au signataire du présent devis. Après la facturation en fin de stage, aucune autre facturation de prise en charge ne sera possible.

1 Ter : Toute facture non réglée à l'échéance est susceptible d'entraîner des intérêts aux taux de 1,5 % par mois de retard le jour suivant la date d'échéance qui figure sur cette facture et tout incident de paiement est passible d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros prévue par l'article L 441-6 du code de commerce décret 2012-1115 du 02 octobre 2012. Escompte pour paiement anticipé néant.

2 - Les dates de stages ne constituent pas un engagement contractuel pour l'organisme de formation. Celui-ci se réserve le droit de les modifier en fonction du nombre de participants et d'impératifs de mise en place des formations.

3 - Les programmes de formation indiqués sur les fiches descriptives sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être modifiés ou complétés par l'organisme de formation pour tenir compte des évolutions éventuelles de la réglementation.

4 - Les tarifs indiqués ne comprennent pas les frais de repas, ni de trajet et d'hébergement des stagiaires.

5 - Annulation par l'organisme de formation. Au cas où la mise en route d'une action se révélerait impossible, les participants seraient remboursés des sommes déjà versées, mais ne pourraient prétendre à aucune autre indemnité.
Ce règlement pourra servir d'avoir pour une autre formation.

6 - Désistement de l'entreprise ou du stagiaire.

Le nombre de stagiaires étant limité pour chaque stage, au cas où un stagiaire déciderait de ne plus participer à une action, et notifierait son désistement moins de 15 jour ouvrable avant le début du stage ou interromprait son stage, le règlement reste acquis à notre organisme de formation pour couvrir les frais engagés.

7 - Abandon par le stagiaire en cours de formation, le montant total du règlement est conservé par l'organisme de formation.

« BON POUR ACCORD et mandat du dossier » (revêtu du cachet pour les entreprises)

LE CLIENT

POUR VOTRE INFORMATION

Le service de demande de permis de conduire étant maintenant entièrement dématérialisé, il nécessite la transmission de votre photo d'identité et de votre signature au format numérique.

Pour cela, vous devez vous rendre dans une cabine photo « agréé services en ligne ANTS » ou auprès de votre photographe, afin d'obtenir une photo et une signature numérique, et ainsi **dématérialiser complètement votre demande de Permis de conduire.**



Ce pictogramme doit figurer sur le photomaton

Vous devez obtenir CE document à la fin de votre « séance » photo avec votre numéro e-photo et votre signature.



e-photo

RENOUVELLEMENT PERMIS DE CONDUIRE
N° 212A 32B1 2618 1755 222F 28

Numéro ephoto

DÉMARCHE À SUIVRE :

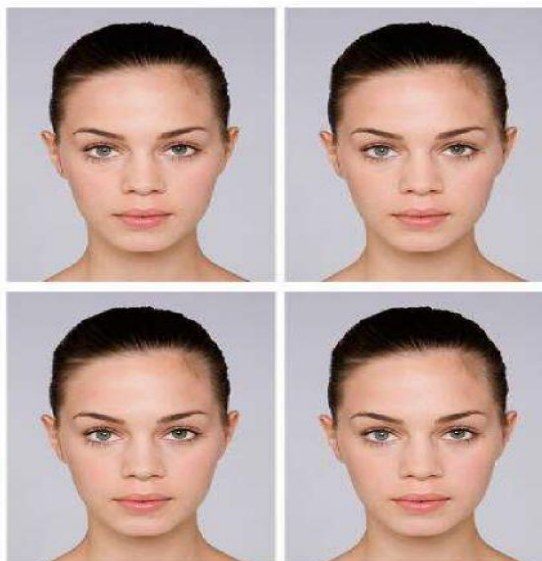
- Connectez-vous sur le site web : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Remplissez votre formulaire Cerfa 06 en ligne
- Saisissez votre Numéro ephoto inscrit ci-dessus et validez votre dossier
- Rendez-vous dans votre Préfecture afin d'obtenir votre permis de conduire
- Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.



Votre signature



Photomaton
Unité de Permis
5,00 € DONT TVA 20% - 1,00 €
CABINE N° : H113 28/10/2014 16H16
SERVICE CONSOMMATEURS: 0149461795





Labellisé LA/QAE/02 par SGC N°0521

Certification QUALIOPi N° 03475



Extrait du Programme de Formation* PERMIS BE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Être capable de conduire un véhicule isolé de la catégorie B attelé d'une remorque de + de 750 kg dont l'ensemble de la masse en charge maximale admissible excède 4250 kg

PUBLIC CONCERNÉ et PRÉ-REQUIS :

Être titulaire du permis B en cours de validité.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION :

- 28 heures
- De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi

LIEU DE LA FORMATION

SARIAN FORMATIONS Lieu-Dit Pratelmat 56390 GRAND-CHAMP

CONTENU DE LA FORMATION :

Préparation à l'interrogation orale et écrites de l'épreuve hors circulation

Contrôles de sécurité

Attelage-Dételage

Conduite et manœuvres en sécurité, de manière écologique et économique.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Fournitures pédagogiques spécifiques à la catégorie
- Cours théorique en salle
- Véhicules écoles de la catégorie équipés de doubles commandes
- Cours pratique sur aires d'évolution fermées à la circulation
- Cours pratique en circulation

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) :

Les formateurs sont tous expérimentés avec la qualification « BEPECASER Mention Groupe Lourd » et un minimum de 5 ans en activité de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôles continus, test, examens blancs,

VALIDATION :

Code de la route (ETG valable 5 ans) si examen code.

Permis de conduire de la catégorie.

* Programme complet disponible à l'accueil.